COMMUNE DE SAINT-PRIM



OFFRE D'EMPLOI

POSTE : Agent d'entretien des locaux scolaires et périscolaires (h/f)

Poste à pourvoir dès que possible

Durée: contrat jusqu'au 5 juillet 2024.

La commune de Saint-Prim recherche un agent d'entretien pour l'école communale.

L'agent technique est un agent polyvalent qui :

- Assure la préparation et le service des repas à la cantine
- Assure l'entretien des locaux scolaires et périscolaires

MISSIONS:

RESTAURANT SCOLAIRE

- Encadrement des enfants au cours du repas, hygiène des enfants
- Distribution et service des repas
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation et au service des repas
- Prise en charge des enfants avant et après le repas, avant et après l'école : surveillance des enfants pendant la récréation
- Desservir les tables, laver les tables, chaises et le matériel de la cantine

ENTRETIEN DES LOCAUX

- Entretien des locaux, du mobilier et des matériaux destinés aux enfants (effectuer les travaux de balayage, dépoussiérage, lavage et entretien des sols, vitres, murs, meubles et matériels divers, laver le linge le cas échéant, ...
- Nettoyer les sanitaires
- Trier et évacuer les déchets courants et les poubelles
- Contrôler l'état de propreté des lieux et informer de manière systématique le responsable des problèmes rencontrés et des dégradations
- Connaître et appliquer le protocole d'entretien de la structure
- Respecter les conditions d'utilisation des produits
- Utiliser, nettoyer et ranger les machines après utilisation

Participer à l'entraide au sein des équipes

Les missions du poste sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités de service

PROFIL:

- Savoirs :
- Connaître les principes et règles d'hygiène
- Connaître les techniques d'utilisation des produits d'entretien, du matériel
- Avoir des notions de pourcentage, dosage et proportion
- Connaître les créneaux d'occupation des locaux
- Connaître les consignes de sécurité
- Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnements et les signaler
- Savoir-faire :
- Organiser son travail en fonction de consignes orales ou écrites
- Accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages quotidiens
- Assurer la sécurité des enfants,
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir identifier les surfaces à traiter.
- Savoir balayer, laver, aspirer, épousseter, ...
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail
- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter
- Se conformer strictement à des notices ou consignes d'utilisation des produits

- Manipuler des matériels, machines et appareils de nettoyage et/ou cuisine
- Savoir être :
- Ecoute, capacité de communication
- Polyvalent
- Sens de l'organisation, autonomie, discrétion, patience
- Rigueur
- Dynamisme, réactivité, esprit d'initiative
- Bon esprit d'équipe

Horaires : 11h30 à 18h00 sur périodes scolaires

Un jour de ménage pendant les vacances scolaires d'avril

CANDIDATURE:

Adresser votre candidature

Soit:

- sur <u>www.emploi-territorial.fr</u>
- à mairiedesaintprim@wanadoo.fr
- COMMUNE DE SAINT-PRIM 153, rue du village 38370 SAINT-PRIM

Pour tout renseignement veuillez appeler le 04.74.56.42.70.